

CSSV – bulletin d’inscription

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° postal : Localité :

Tél. privé : Portable :

Brevet de plongée : Nombre de plongées :

Date du brevet : Date de la dernière plongée :

Je possède ma propre bouteille : oui / non

J’ai tout mon matériel de plongée : oui / non

Je suis intéressé par le matériel de plongée suivant :

- Bouteille 10 litres, 12 litres, 15 litres (entourer le volume désiré)
- Ceinture de plomb
- Combinaison humide (overall 5 mm, veste 7 mm)
- Gilet
- Détendeur
- Ordinateur

Permis bateau moteur : oui / non

J’ai pris connaissance de « Plongée et Sécurité » au dos du bulletin et par ma signature m’engage à les respecter.

Date et signature :

Plongée et Sécurité

1. Chaque participant déclare être en possession d'un brevet de plongée reconnu (CMAS, NAUI, PADI ou autres). Pour les participants non membres à des sorties CSSV, la présentation du brevet est exigée.
2. Chaque participant s'engage à plonger dans les limites de profondeur que lui permet son brevet et/ou son expérience.

 - Niveau I : zone des 20 mètres
 - Niveau II : zone des 30 mètres
 - Niveau III : zone des 40 mètres
 - Niveau IV : zone des 40 mètres
3. Les palanquées seront organisées en fonction du niveau des participants présents à la sortie. Chaque palanquée plongera dans les limites du brevet le moins élevé.
4. Si un participant décide de plonger au delà des limites de profondeur mentionnées au point 2, il le fait de son propre chef et dégage le club CSSV et ses encadrants de toute responsabilité.
5. La plongée en solitaire est interdite dans le cadre des activités du club.
6. La participation aux activités organisées par le club CSSV entraîne l'acceptation des présentes conditions.